



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de la
Guadeloupe
Boulevard Félix Eboué
97100 Basse-Terre

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de la Guadeloupe, Numéro national d'identification : 22971001700018, Contact : Mme Josette BOREL-LINCERTIN - Présidente, Annexe Desmarais, 97100 BASSE-TERRE, GUADELOUPE. Tél. : +33 590806245. Fax : +33 590806231. Courriel : marie-andree.jonot@cg971.fr. Code NUTS : FRY10.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <http://www.cg971.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE GUADELOUPE, Numéro national d'identification : 22971001700018 DIRECTION DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX DESMARAIS, Contact : M. PHILIPPE COQUIN, 97100 BASSE-TERRE, FRANCE. Tél. +33 590806237. Courriel : philippe.coquin@cg971.fr. Fax +33 590806219. Code NUTS : FRY10. Adresse internet : <http://www.cg971.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION PARASISMIQUE DE 3 COLLEGES DU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

II.1.2) Code CPV principal

71000000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION PARASISMIQUE DE 3 COLLEGES DU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE Lot 1 - Collège « Le Raizet » - LES ABYMES Lot 2 - Collège « Joseph PITAT » - BASSE-TERRE Lot 3 - Collège « Appel du 18 juin » - LAMENTIN Accord-cadre mono-attributaire de maîtrise d'oeuvre par lot, SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM passé suite à une procédure d'appel d'offres restreint conformément aux articles L2124-2 ; R2124-2-2°; R2161-6 à R2161-11 du Code de la Commande publique et exécuté par la conclusion de marchés subséquents

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1**II.2.1) Intitulé :** – Collège « Le Raizet » - LES ABYMES**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : – Collège « Le Raizet » - LES ABYMES

II.2.4) Description des prestations**ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION PARASISMIQUE DE 3 COLLEGES DU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 2021-2022-2023

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui

Identification du projet : FEDER

II.2.14) Informations complémentaires

Montant prévisionnel des travaux : 8 500 000 € HT

LIMITATION DU NOMBRE DE LOT PAR ATTRIBUTAIRE

LOT N° 2**II.2.1) Intitulé : – Collège « Joseph PITAT » - BASSE-TERRE****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : – Collège « Joseph PITAT » - BASSE-TERRE

II.2.4) Description des prestations**ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION PARASISMIQUE DE 3 COLLEGES DU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 2021-2022-2023

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui

Identification du projet : FEDER

II.2.14) Informations complémentaires

LIMITATION DU NOMBRE DE LOT PAR ATTRIBUTAIRE
Montant prévisionnel des travaux : 8 000 000 € HT

LOT N° 3**II.2.1) Intitulé :** Collège « Appel du 18 juin » - LAMENTIN**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Collège « Appel du 18 juin » - LAMENTIN**II.2.4) Description des prestations****ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION PARASISMIQUE
DE 3 COLLEGES DU DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** 2021-2022-2023**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération : Non****II.2.11) Informations sur les options****Options : Non****II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui****Identification du projet :** FEDER**II.2.14) Informations complémentaires**

Montant prévisionnel des travaux : 5 500 000 € HT

Limitation du nombre de lot par attributaire

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

Les candidats ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du Code de la Commande Public, articles L 2141-1 à 6. Ils doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R 2142-1. Ils doivent justifier de leur capacité à mener à bien les opérations.

Le candidat ou le groupement de candidats dont le mandataire sera l'architecte disposera des compétences, références et moyens qu'exigent les objectifs de la réhabilitation. Il disposera d'une compétence architecturale y compris dans sa dimension technique, économique et environnementale.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés**Marché réservé : Non****III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Profession d'architecte (CF loi 77-2 DU 03/01/1977 sur l'architecture)

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure restreinte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 28 janvier 2020 - 13:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

N°2019AO47N117 A N°2019AO47N119

PREMIERE ETAPE : PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du Code de la Commande Publique articles L 2141-1 à 6. Ils doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R 2142-1. Ils doivent justifier de leur capacité à mener à bien les opérations.

Le dossier de candidature des candidats comprendra obligatoirement les éléments (points 1 à 4)

VOIR ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION PAGE 8

1 - UN DUME OU DC1 et DC2

2 - UNE NOTE MOTIVEE

3 - UNE NOTE SYNTHETIQUE (Capacité financière, organisation et les moyens en personnel, Organisation en phase conception et réalisation, répartition des missions)

4 - UN DOSSIER DE REFERENCES SIGNIFICATIVES POUR L'ARCHITECTE MANDATAIRE

5 - UN DOSSIER PRESENTANT LES REFERENCES LES PLUS SIGNIFICATIVES POUR CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT (3 au maximum par membre)

MODALITE DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Conformément à aux articles R.2132-1 à R.2132-3 du décret n° 2018-1075 du 3 DÉCEMBRE 2018 relatifs au Code de la commande publique, les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>.

CONDITIONS D'ENVOI :

- En mode DUME, les soumissionnaires candidatent avec leur seul numéro SIRET

- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran.

- Le DUME remplace la lettre de candidature -DC1- et la déclaration du candidat et DC2 ces documents ne sont plus à fournir sauf si vous ne candidatez pas en DUME)

REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Le Dépôt des candidatures et des offres se feront exclusivement par voie dématérialisée, avant la date et l'heure limite fixées sur la page de garde du règlement. Les candidats devront tenir compte des délais de chargement des fichiers pour respecter l'heure limite.

Pour le dépôt des candidatures et offres dématérialisées, les candidats se reporteront à l'aide en ligne du site de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>

Clauses sociales :

Le marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire, se traduisant pour le candidat choisit, par l'obligation de réserver sur le marché, 1 heure d'insertion pour 1000 € HT de prestation, à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi telles qu'elles sont définies au présent article. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans le règlement de la consultation. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE rue Victor HUGUES, 97109 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538. E-mail : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

GREFFE DU TRIBUNAL DE BASSE-TERRE rue Victor HUGUES, 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538. E-mail : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 décembre 2019

Mme le Président du Conseil Départemental, Josette BOREL-LINCERTIN